

**DIPLÔME DÉLIVRÉ**

Master - (niveau 7)

Code RNCP : 38201

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

J. Théron et G. Jazottes, Professeurs des Universités, Université Toulouse Capitole

CRITERES D'ADMISSION**Conditions préalables à la candidature :**

- Être titulaire d'un Master 1 mention Administration et Liquidation d'Entreprises en Difficulté (M1 ALED) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Bénéficiaire d'une Validation d'Acquis (VAE, VES, VAPP)

Sélection des candidats :

- **Droit à poursuite d'études** pour les étudiants du master ALED d'UT Capitole en cours de formation, sous réserve de valider les 60 ECTS du M1 ALED en 2023/2024.
- **Pour les autres candidats : admission sur dossier de candidature** - et éventuellement entretien.

Capacité maximum d'accueil : 25

PUBLIC VISE

- Etudiants titulaires d'un M1 ALED ou d'un diplôme jugé équivalent.
- Professionnels exerçant dans des structures spécialisées en restructuration et liquidation désireux d'approfondir leurs connaissances.

TARIFS**Année universitaire 2024/2025 :**

- Etudiants : Droits d'inscription universitaire en vigueur
- Stagiaires de formation continue : 7000 € + Droits d'inscription universitaire en vigueur

[Formation éligible au CPF](#)**Objectifs**

Le master (2^{ème} année) **Retournement et Insolvabilité des Entreprises en Difficulté (M2 RIED)** est une formation universitaire permettant de maîtriser le domaine du droit des entreprises en difficulté dans tous ses aspects juridiques (entreprises en difficulté, voies d'exécution, droit social appliqué aux défaillances économiques, droit des sûretés, droit de la vente...), comptables et financiers.

Il prépare l'accès aux professions spécialisées en ce domaine, notamment celles :

- d'administrateur judiciaire
- de mandataire judiciaire
- d'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté
- juriste de banque et établissements de crédits

**ORGANISATION**

Le cycle de formation représente un volume horaire de **352 heures** (examens et réunion de rentrée inclus). La formation se déroule sur **12 mois de septembre N à septembre N+1**.

Ce parcours est proposé suivant un dispositif d'innovation pédagogique, articulant cours en ligne et en présentiel et mêlant public de formation continue et de formation initiale :

- Près de la moitié de la formation est dispensée à **distance** sur la **plate-forme pédagogique en ligne (151h)**
- Le reste de la formation (**201h** soit 180h d'enseignement et 21h d'examens) est dispensé lors de regroupements **présentiels** (cours, évaluations) de 3 jours qui ont lieu à intervalles réguliers (tous les un à deux mois).

Les regroupements présentiels sont organisés à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne, Toulouse

Stage : Obligatoire pour les publics de formation initiale. La durée minimale de ce stage est de 12 semaines. La durée maximale est de 24 semaines. Il est organisé en alternance avec la formation théorique et donne lieu à un rapport de stage. Les stagiaires de formation continue qui sont, au regard de leur expérience professionnelle, dispensés du stage doivent rédiger un rapport d'activité en lieu et place du rapport de stage.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



MASTER (2ème année) RETOURNEMENT ET INSOLVABILITE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE

M2 RIED



EQUIPE PEDAGOGIQUE

Enseignants-chercheurs UT Capitole (liste indicative) :

DEDEURWAERDER Gilles, Maitre de conférences ; DJAMA Constant, Maitre de conférences ; FABRIES-LECEA Eugénie, Maitre de conférences ; HOUIN ST ALARY Corinne, Professeur émérite ; JAZOTTES Gérard, Professeur des universités ; KRAJESKI Didier, Professeur des universités ; MACORIG-VENIER Francine, Professeur des universités ; MONSERIE-BON Marie-Hélène, Professeur des universités ; POUJADE Hélène, Maitre de conférences ; THERON Julien, Professeur des universités

Enseignant-chercheur extérieur (liste indicative) :

GODOWSKI Christophe, Professeur des universités, IAE Limoges et Université Toulouse III-Paul Sabatier

Professionnels (liste indicative) :

AGUILAR Eric, CEO ACSFP ; AMIZET Béatrice, Mandataire judiciaire ; BRANCO-FERNANDES Yann, Mandataire judiciaire ; BRENAC Alix, Mandataire judiciaire ; CAVIGLIOLI Christian, Administrateur judiciaire ; CULOZ Stéphane, Avocat ; DEDIEU Philippe, Président tribunal de commerce ; DUVAL Ariane, Collaboratrice Administrateur judiciaire ; FALIH Driss, Avocat ; GIPOULOU Mathieu, Senior Manager, Restructuring. KPMG ; GUIRAUDEN Frédéric, Directeur Régional Banque Delubac ; LANGET Maxime, Administrateur judiciaire associé BL & Associés ; LEDAN – CABAROQUE Soizig, Déléguée du CNAJMJ aux obligations LAB-FT, Directrice du centre de formation continue du CNAJMJ ; KAH Frédéric, Partner Financial Advisory ; LEGRAND François, Administrateur judiciaire ; LOMBARD Antoine, Avocat ; RECOULIN Stéphan, Délégué Régional Banque Thémis ; REY Marc-Antoine, Mandataire judiciaire ; SAMSON Eric, Administrateur judiciaire ; SERRA Arnaud, Consultant AGS ; VALLA Bernard, Senior Advisor indépendant ; VIGREUX Sébastien, Administrateur judiciaire ; VITANI Virginie, Mandataire judiciaire ; WALLAERT Philippe, Président Ingaged ; WIDEMANN Mathieu, Avocat



PROGRAMME

Réunion de rentrée (3 heures)

UE1 : Négociation et management des entreprises en difficulté 1 (60 heures)	UE2 : Arbitrer les contrats et détermination du passif (60 heures)	UE3 : Préparation de l'issue (59 heures)
<ul style="list-style-type: none"> - Prévention et technique de négociation appliquées aux entreprises en difficulté - Management des entreprises en difficulté - Gestion financière 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir le passif (antérieur et postérieur) - Gérer et arbitrer les contrats : contrats en cours, baux professionnels, cessions de contrats - Droit social des entreprises en difficulté et préparation d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir l'actif : droit des patrimoines et des sûretés appliqués aux entreprises en difficulté - Les Plans - Cession d'entreprise - Réalisation d'actifs - Projet de répartition
UE4 : Expertise juridique (50 heures)	UE5 : Négociation et management des entreprises en difficulté 2 (45 heures)	UE6 : Exercice professionnel (54 heures)
<ul style="list-style-type: none"> - Droit international et européen des procédures collectives et droit comparé - Droit Spécial des procédures collectives (banque, copropriété en difficulté, établissements agricoles) - Procédure civile appliquée aux procédures 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de gestion - Restructuration d'une entreprise (aspects fiscaux et managériaux) - Aspects fiscaux du droit des entreprises en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'une étude - Déontologie professionnelle et statut des administrateurs et mandataires judiciaires et règles professionnelles - Méthodologie Rapport de stage - Introduction à la pratique des logiciels professionnels - Recherche documentaire - Anglais de spécialité

Volume horaire global : 352 heures (331 heures auxquelles s'ajoutent 21 heures d'examens)

MASTER (2ème année) RETOURNEMENT ET INSOLVABILITE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE M2 RIED

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.
Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes : cas pratiques, devoirs sur table, grand oral...



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Cours dispensés suivant un format d'innovation pédagogique** : cours assurés suivant le principe de la classe inversée grâce à une plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des ressources interactives accompagnées d'exercices d'entraînement, de devoirs, de forums tutorés.
- **Regroupements en présentiel** : prise en main du dispositif, séquences d'application, échanges avec des professionnels et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet et accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



CONTACT

Isabelle Paysan-Rouquairol

Courriel : m2ried@ut-capitole.fr

Téléphone : 05 61 63 57 56

Bureau MQ 104 - Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) UT Capitole

Site de la Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne- Bâtiment Q - 1er étage - 31000 Toulouse

Adresse postale : FCV2A - UT1Capitole - A l'attention de Isabelle Paysan-Rouquairol - Bureau MQ 104 - 2 rue du doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9



CANDIDATURE

Dates clés de candidatures : Période de dépôt des demandes d'admission sur la plateforme eCandidatures.